

L'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR) a lancé lundi à Jambes le label BackSafe dans le secteur HoReCa en présence du ministre wallon de la Sécurité routière, Maxime Prévot.



Jusqu'à-là, quinze événements ou endroits festifs (discothèques/bars, festivités locales, festivals/concerts, bals d'étudiants) étaient labellisés BackSafe grâce à leurs initiatives en faveur de la sécurité routière. Désormais, BackSafe vise le secteur HoReCa avec le soutien de la Fédération HoReCa Wallonie qui recense 15.000 établissements. Une première vague de douze établissements vient d'être labellisée et d'autres lieux suivront prochainement. Trois enseignes sont situées en province de Namur, quatre en province de Liège, trois en province de Luxembourg et deux dans le Hainaut. Concrètement, l'AWSR met à disposition des établissements engagés du matériel de sensibilisation comme des sets de table rappelant qu'il existe des solutions pour éviter de reprendre le volant si on a trop bu et des jeux à colorier pour les enfants pour les inciter, ainsi que leurs parents, à bien s'attacher en voiture. De plus, "on valorise la démarche de reprendre sa bouteille", se réjouit Maxime Prévot, grâce à un "drink-o-pack" qui permet aux clients d'emmener leur bouteille de vin entamée pour limiter les excès. En cas de doute sur leur consommation, ils pourront vérifier leur alcoolémie avec un éthylotest jetable. Avec l'aide de la Fédération HoReCa et d'un sommelier, l'AWSR offre également aux établissements BackSafe une formation leur permettant de proposer aux clients les meilleures associations entre les plats de leur carte et des boissons non-alcoolisées. L'établissement proposera une alternative variée aux boissons alcoolisées en prodiguant des conseils spécialisés aux clients. Enfin, les différents établissements mettront à disposition de leurs clients des informations sur les moyens alternatifs de retour à domicile comme des coordonnées d'entreprises de taxis, des horaires de transports en commun ou des hébergements à proximité. L'objectif reste, selon Maxime Prévot, de diminuer de 50% les décès liés aux accidents de la route d'ici 2020.